



Présentation du document

Ce document présente la démarche environnementale de Flex-on ainsi que les moyens mis en place pour identifier, suivre et réduire ses impacts environnementaux.

Il s'inscrit dans la stratégie RSE de l'entreprise et dans une logique d'amélioration continue de ses performances environnementales, en cohérence avec les exigences de la certification B Corp.

Périmètre

Ce document couvre l'ensemble des activités de Flex-on, incluant :

- Le site de production et les bureaux de Morlaàs
- Les activités de conception et de fabrication des produits
- Les approvisionnements en matières premières
- La logistique et les expéditions
- La gestion des déchets
- Les consommations d'eau et d'énergie

Objectifs

- L'objectif de cette démarche est de :
- Réduire les impacts environnementaux liés aux activités de l'entreprise
- Structurer les pratiques internes de gestion environnementale
- Suivre les principaux indicateurs environnementaux (déchets, énergie, eau, émissions de GES)
- Développer des pratiques d'économie circulaire et d'écoconception
- S'inscrire dans une trajectoire de réduction des émissions de gaz à effet de serre compatible avec les objectifs climatiques internationaux



SOMMAIRE

1.	Identification des impacts environnementaux de Flex-on et moyens de maîtrise :	3
2.	Programme et projet environnementaux	4
a)	Eco conception des produits	4
b)	RE-FLEX.....	5
c)	BRADERIE.....	6
d)	Gestion de l'eau sur le site.....	7
e)	Gestion énergétique.....	7
f)	Emission des GES :	8
3.	Gestion des déchets	8
4.	Bien-être animal.....	11

Mis à jour le :	20/10/2025	19/12/2025	15/06/2026		
Par :	Scandar Solis et Margaux De Noyers	Scandar Solis	Scandar Solis		
Validé le :	20/04/2026	26/05/2026	15/06/2026		
Par :	Laurent Bordes et Caroline Bordes				
Dernier changement :	Rédaction du document	Précision apportée à tous les points	Ajout du 4. Bien-être animal		



1. Identification des impacts environnementaux de Flex-on et moyens de maîtrise :

Impact	Activité associée	Moyens de maîtrise en place (technique, affichage, sensibilisation, indicateurs suivis, organisation...)	Améliorations programmées
Consommations d'eau potable	Site : usage sanitaire, salle de pause, nettoyage ponctuel des véhicules	Indicateurs suivis sur le site Agur et tableau de bord	2026 : installation d'une cuve de récupération d'eau de pluie pour utilisation sanitaire
	Produits : process de fabrication		
Rejets d'eaux usées	Site : eaux usées sanitaires		
Rejets d'eaux pluviales			Installation d'une cuve d'eau en 2026 : valorisation et récupération des eaux pluviales
Consommation d'énergie électrique	Site : lumière, climatisation, chauffage, chargement voiture, branchement électrique	Indicateurs suivis sur le site Engie et tableau de bord	2026 : installation d'un tracker solaire pour optimiser la consommation d'électricité
	Produits : process de fabrication		
Consommation de matières premières	Produits : plastique, carton, métal		2025 : Double sourcing pour le métal en France et Taïwan 2027-2028 : recherche de fournisseurs cartons avec ecolabels et carton recyclé
Emission de déchets non dangereux	Site : emballages cartons et plastiques et déchets ménagers	Indicateurs suivis registre des déchets + bilan carbone	
	Produits :	Re-flex	
Gestion des cartons d'emballages	Site : tous les produits arrivent dans des emballages cartons	Les emballages C14 et box casques sont réutilisés auprès de notre fournisseur plastique. Les C14 sont utilisés pour la livraison des étriers et les boxs pour les casques. Cela permet de réduire l'achat et l'utilisation de cartons neufs.	Amélioration continue du réemploi des emballages cartons.



		Le reste des cartons part chez paprec qui s'occupe de recycler ces cartons ainsi que les emballages plastiques.	
Emissions de GES	Cf. bilan carbone	Cf. bilan carbone	Cf. Plan d'action climatique
Déchets dangereux		Après analyse des activités, Flex-on ne génère pas de déchets classés dangereux au sens de la réglementation européenne (réactivité, toxicité, corrosivité, etc.). Cette absence est suivie annuellement.	

2. Programme et projet environnementaux

a) Eco conception des produits

Notre approche de l'écoconception repose sur la conception de produits techniques durables, pensés pour répondre à un niveau élevé d'exigence en matière de sécurité, de performance et de confort.

La sécurité de l'utilisateur est un principe structurant de la conception. Les casques ont été conçus pour répondre à la norme CE et sont en cours de certification selon les standards ASTM, afin de répondre au niveau d'exigence de pays comme les Etats-Unis. En cas de chute ou de choc, le remplacement du casque est fortement recommandé voire obligatoire, conformément aux bonnes pratiques de sécurité. Une politique d'accompagnement permet par ailleurs de proposer des conditions de remplacement préférentielles lors des 3 premières années d'utilisation. Les étriers intègrent plusieurs dispositifs de sécurité et d'ergonomie conçus pour accompagner le cavalier dans sa pratique. Les branches amovibles, présente sur l'Ir-on S et le Safe-on, qui s'ouvre et libère le pied en cas de chute, les élastomères, sous le plateau, permettent d'absorber les chocs et réduisent ainsi les douleurs articulaires. D'autres éléments, comme l'inclinaison du plateau, ont été conçu pour améliorer la posture et contribuer à réduire les risques de blessures et à améliorer le confort d'usage sur le long terme.

La durabilité des produits repose sur une conception orientée vers la réparabilité et le remplacement des pièces d'usure. Les étriers sont conçus pour atteindre une durée de vie pouvant aller jusqu'à dix ans et plus, sous réserve d'un entretien adapté. Plusieurs composants sont remplaçables, tels que les branches de sécurité, les inserts de plateaux ou encore les éléments esthétiques, directement par l'utilisateur. Les plateaux, eux, peuvent être remplacés en atelier, ce qui permet de prolonger significativement la durée de vie du produit, de limiter son renouvellement et d'adopter une meilleure posture s'il y a un changement d'inclinaison.



Les matériaux sélectionnés, tels que l'acier traité anti-oxydation ou les polymères techniques haute résistance, sont choisis pour leur robustesse et leur capacité à supporter des contraintes mécaniques élevées dans des conditions d'usage intensif.

Enfin, la fabrication majoritairement réalisée en France permet de garantir la maîtrise des processus industriels, d'assurer un haut niveau de qualité et de renforcer la traçabilité des produits. Cette organisation contribue également à limiter les flux logistiques et à soutenir l'industrie local.

b) RE-FLEX

Chez Flex-on, notre engagement écologique fait partie intégrante de notre politique environnementale. Dans une logique d'amélioration continue de notre impact, nous avons développé Re-flex, un programme structuré de collecte, de reconditionnement et de recyclage des étriers usagés. Ce dispositif s'inscrit dans notre démarche d'écoconception et vise à prolonger la durée de vie de nos produits tout en limitant la production de déchets issus de l'équipement équestre.

Re-flex repose sur un principe simple : les clients sont invités à nous retourner volontairement leurs anciens étriers Flex-on lorsqu'ils souhaitent renouveler leur équipement.

En échange de ce retour, un bon d'achat est attribué au client, à valoir sur une nouvelle paire d'étriers. Ce mécanisme permet d'encourager la collecte des produits en fin d'usage tout en valorisant l'engagement des utilisateurs dans une démarche plus responsable.

Une fois réceptionnés dans nos ateliers, les étriers sont :

- Analysés individuellement afin d'évaluer leur état,
- Démontés,
- Triés selon leur potentiel de reconditionnement.

Cette étape est essentielle pour garantir la qualité du programme et assurer une traçabilité des produits collectés.

Les paires pouvant être reconditionné sont remises en état dans nos ateliers selon des standards de qualité stricts. Cela inclut notamment le nettoyage, le remplacement des pièces d'usure et le contrôle des éléments de sécurité.

Les produits reconditionnés sont ensuite remis en circulation via une offre dédiée, permettant de proposer des étriers Flex-on à des prix plus accessibles, tout en réduisant l'impact environnemental lié à la production de neuf.



Lorsque certaines pièces ne peuvent pas être réutilisées, elles sont orientées vers des filières de recyclage spécialisées. Cette étape permet de valoriser les matériaux et de limiter au maximum les déchets non réutilisables. (Cf. registre des déchets)

Re-flex s'inscrit dans une logique d'économie circulaire appliquée à l'équipement équestre. Plutôt que de considérer les produits en fin de vie comme des déchets, nous cherchons à leur donner une seconde vie ou à valoriser leurs composants.

Cette approche permet de :

- Réduire la quantité de déchets générés,
- Prolonger la durée d'usage des produits,
- Limiter l'extraction de nouvelles ressources,
- Sensibiliser nos clients à une consommation plus responsable.

Re-flex est un programme évolutif. Nous suivons progressivement les volumes collectés, les taux de reconditionnement et les matériaux recyclés afin d'améliorer continuellement notre impact environnemental.

Ce dispositif s'intègre pleinement dans la stratégie RSE de Flex-on et participe à notre objectif de structuration autour des standards B Corp.

c) BRADERIE

Dans le cadre de sa démarche de réduction des déchets et de lutte contre le gaspillage, Flex-on organise depuis 2022 une braderie annuelle dédiée à la valorisation de produits présentant de légers défauts esthétiques.

Environ 5 % des pièces injectées par notre fournisseur plastique peuvent présenter des imperfections mineures n'altérant ni leur sécurité, ni leur fonctionnalité. Plutôt que de considérer ces produits comme des déchets, Flex-on a fait le choix de leur offrir une seconde vie.

Les deux premières éditions de cette braderie ont été organisées sur le site de l'entreprise à Morlaàs, avant d'être intégrées à l'événement équestre majeur : le 5* de Pau.

Cette initiative permet :

- De limiter la destruction de produits fonctionnels,
- De réduire les déchets générés par notre activité,
- De valoriser des produits présentant uniquement des défauts cosmétiques,
- Et de proposer des équipements Flex-on à prix réduits.

Dans cette même logique, certains invendus ainsi que certains produits présentant de simples défauts visuels peuvent également être proposés lors de cette opération annuelle.

Cette démarche s'inscrit pleinement dans notre volonté de développer des pratiques plus responsables et circulaires au sein du secteur équestre.



d) Gestion de l'eau sur le site

Flex-on suit annuellement le prélèvement d'eau de son site de Morlaàs à partir des données de facturation du fournisseur d'eau. L'entreprise a choisi de mesurer le prélèvement d'eau, celui-ci étant le plus représentatif de ses activités qui ne reposent pas sur un circuit de recyclage interne de l'eau.

Les consommations sont analysées chaque année et comparées à l'exercice précédent afin d'identifier les évolutions. Un indicateur d'intensité de consommation d'eau est également calculé en rapportant le volume total d'eau prélevée au chiffre d'affaires de l'entreprise.

Provenance : commune Morlaàs, pour les factures : agur, service public de l'eau

Usages : sanitaire, cuisine, robinet extérieur pour lavage du matériel après salon

Raccordement aux réseaux des eaux usées de la commune : oui

Projet 2026 : Installation d'une cuve d'eau de récupération d'eau pluviales

Dans une logique de réduction de sa dépendance à l'eau potable, Flex-on prévoit donc l'installation d'une cuve enterrée de récupération des eaux pluviales. Ce dispositif permettra de valoriser les précipitations pour des usages non sanitaires (notamment le nettoyage du matériel), contribuant ainsi à limiter le prélèvement d'eau potable sur le réseau communal.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de gestion circulaire de la ressource en eau et viendra renforcer les indicateurs de suivi de consommation et de prélèvement d'eau à partir de 2026.

e) Gestion énergétique

Flex-on suit annuellement sa consommation énergétique à partir des données de facturation du fournisseur d'électricité. Les consommations sont consolidées dans un tableau de bord interne permettant de suivre les évolutions annuelles et d'identifier les opportunités de réduction des consommations. À compter de 2026, l'installation d'un tracker solaire permettra également de suivre la part d'énergie renouvelable autoproduite sur le site.

L'électricité du site est fournie dans le cadre d'offres incluant des garanties d'origine renouvelable. Flex-on suit annuellement sa consommation énergétique et la part d'électricité renouvelable achetée, qui représente actuellement 100 % de l'électricité consommée sur le site. (cf : facture engie)

Fournisseur électricité : Engie

Usages : éclairage, borne de recharge pour les véhicules électrique et hybride, branchement espace de travail et climatisation / chauffage

Projet 2026 : Installation d'un tracker solaire



Le tracker solaire permet de produire une partie de l'électricité directement sur site et de réduire la dépendance au réseau électrique. Il contribue ainsi à augmenter la part d'énergie renouvelable autoproduite et à améliorer l'efficacité énergétique globale de l'entreprise.

f) Emission des GES :

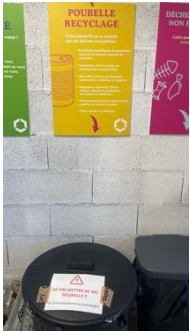
Moyens en vigueur : Réalisation du bilan carbone 2024 avec un plan de transition. Pilotes du projet : Scandar Solis et Margaux De Noyers, Gaëlle Henault en support du projet

Sources : voir plan d'action climatique et dossier bilan carbone dans Drive Flex-on > RSE > 1. Doc B corp 2026 > 6.

ENVIRONNEMENT > Bilan carbone

3. Gestion des déchets

FAMILLE	OÙ JETER ?	QUI TRIE ? COMMENT ? FILIERE ?	COMMENT EST REALISÉ L'ENLEVEMENT
Bois : vrac, palettes		Les salariés de l'atelier mettent les palettes de côté et sont ensuite récupérés par les gens du voyage. Le bois rangé en vrac sert aux salariés dans leurs différentes missions.	C'est récupéré sans fréquence définie.

			
Cartons et Papiers (papier blanc, couleur, brochures, enveloppes, post-it...non plastifiés)	 	Les salariés de l'atelier déposent le carton dans la benne Paprec et mettent de côté les cartons C14 destinés à l'entreprise AI2P.	L'entreprise Paprec récupère la benne environ tous les trois à quatre mois. Les cartons C14, quant à eux, nous les ramenons chez notre fournisseur AI2P afin d'être réutilisés pour l'envoi de nouveaux produits.

DnD divers <u>non triés</u> ailleurs (Matières plastiques, chips polystyrène, emballages <u>propres</u> ...)		Les salariés de l'atelier déposent les films d'emballage dans une poubelle exclusivement dédiée qui peut être jeté dans la benne Paprec.	L'entreprise Paprec récupère la benne environ tous les trois à quatre mois.
Ordures ménagères (gobelets, déchets de bureaux non recyclables...)	 <u>Bureaux :</u> poubelles / sacs poubelles noirs <u>Déchetterie :</u> Bennes à ordures ménagères	Poubelles bureaux : déchets ménagers poubelle cuisine	Jeté toutes les semaines est récupérer par la commune
Verre		Les salariés déposent leurs pots de yaourt en verre et le verre cassé, dans un bac prévu à cet effet.	Ce bac est ensuite vidé dans les conteneurs à verre, puis apporté à la déchetterie, où les déchets sont pris en charge par la filière de recyclage du verre pour être fondus et transformés en nouveaux contenant
Matériel électrique : matériel informatique de bureau, divers appareils	Leasing pour les ordinateur mac (ordinateur portable) Location imprimantes Achat tel portable pour les commerciaux	Lorsque les ordinateurs portables ne fonctionnent plus, ils sont renvoyés chez Apple afin d'être réparés ou remplacés.	



4. Bien-être animal

Non applicable à Flex-on

Flex-on ne possède, n'élève, ne transporte, ne détient ni n'abat d'animaux dans le cadre de ses activités. L'entreprise conçoit, fabrique et commercialise des équipements équestres et n'exerce aucun contrôle opérationnel sur des infrastructures impliquées dans la gestion directe d'animaux.

Par conséquent, les exigences ESC 1.6 relatives au suivi des conditions d'élevage, de transport et d'abattage des animaux ne sont pas applicables aux activités de Flex-on.

Le cas échéant, les éventuels impacts liés à l'utilisation de matières d'origine animale par des fournisseurs tiers relèvent de l'évaluation de la chaîne de valeur et non de la gestion directe des animaux par l'entreprise.

Date d'écriture du document : 20/10/2025

Date de mise à jour : 15/06/2026

Auteurs : Scandar SOLIS et Margaux DE NOYERS

Validée par : Laurent et Caroline BORDES